

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'ai l'intention de prononcer quelques mots pour appuyer la motion qui a été présentée aujourd'hui et qui souligne particulièrement les difficultés qui existent dans les relations fédérales-provinciales, difficultés de s'entendre sur le plan constitutionnel.

Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de prendre la parole après l'honorable député de Papineau (M. Ouellet), qui a défendu le gouvernement en disant que le gouvernement actuel n'était pas intransigeant, que tout allait bien et que le très honorable premier ministre du Canada (M. Trudeau) était l'homme le plus souple du monde.

Or, monsieur l'Orateur, si le gouvernement actuel avait été aussi souple, comment expliquer la rigidité du communiqué de presse qui a été publié après la conférence constitutionnelle de Victoria, tenue les 14 et 16 juin 1971?

• (2040)

Et je voudrais référer la Chambre à l'article 2 des conclusions de ce communiqué, qui a été émis conjointement et qui venait probablement des penseurs du très honorable premier ministre dans le domaine constitutionnel. Et je cite le paragraphe 2:

Si la Charte, qui doit être traitée comme un tout, est acceptée, et que ce fait est communiqué au Secrétaire de la Conférence constitutionnelle le lundi 28 juin 1971 au plus tard, les gouvernements recommanderont la Charte à leurs Assemblées législatives et, dans le cas du gouvernement fédéral, aux deux Chambres du Parlement.

Monsieur l'Orateur, on avait dit avoir donné aux gouvernements provinciaux exactement 11 jours pour présenter l'ensemble des amendements constitutionnels qu'on prévoyait et qui incluait la formule elle-même. Et l'on disait aux provinces: Voilà la subtilité et la souplesse du premier ministre. Et c'est de cette subtilité et de cette souplesse que l'honorable député de Papineau vient de nous entretenir.

Le premier ministre du Canada et son équipe disaient aux provinces qu'ils leur donnaient à peine 11 jours pour accepter définitivement une charte qui les lierait toutes dans des conditions qu'elles ne pouvaient accepter alors. Au fait, il fallait du temps pour tenter de déchiffrer tout ce fouillis que contenaient les conditions énoncées au cours des discussions de la conférence constitutionnelle.

Si c'est cela que l'honorable député de Papineau appelle de la souplesse, je lui rétorquerai qu'il ne sait pas lire et qu'il confond facilement la souplesse avec la rigidité et l'arrogance.

Monsieur l'Orateur, voici la raison principale de l'échec de la conférence de Victoria: on a refusé aux gouvernements provinciaux le temps nécessaire pour mûrir et évaluer les conditions des propositions faites à cette conférence. Je dis que, dans les circonstances, il ne s'agissait certainement pas de flexibilité ou de compréhension, mais plutôt d'arrogance et de rigidité, lesquelles ont conduit à l'affrontement que nous connaissons actuellement.

Monsieur l'Orateur, la motion débattue actuellement mérite l'appui non seulement des députés, mais également de toute la population.

Ses termes sont assez généraux pour englober un vaste éventail d'opinions. C'est pourquoi l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) s'est engagé dans une envolée oratoire beaucoup plus émotive que réfléchie. Pendant 20 minutes, il s'est tapé le ventre comme un bouddha et a applaudi à ses supposées prouesses administratives, puisque personne d'autre ne voulait le faire pour lui. Et, comme Archimède, il s'est écrié:

Eurêka, eurêka, c'est moi qui ai trouvé le principe du levier. Comme si le ministre venait de découvrir la lumière électrique!

Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale a tenté aujourd'hui de convaincre la Chambre qu'à coups de millions, il avait fait de grandes faveurs aux régions désignées. Il a évidemment oublié de dire que ces centaines de millions viennent de la poche du contribuable, et non pas du gouvernement actuel, et que, de plus, ces subventions ont été rendues nécessaires à cause des mesures économiques irréflechies du gouvernement, lesquelles n'ont eu pour tout effet que d'entraîner un taux de chômage sans précédent dans les régions désignées.

De plus, monsieur l'Orateur, l'argument du ministre est excessivement erroné et constitue un affront aux provinces, en particulier au Québec. Je dirai au ministre et à ses collègues qu'on n'achète pas une constitution, mais qu'on la négocie de bonne foi, et avec la compréhension et l'esprit de conciliation nécessaires.

L'honorable ministre a parlé aujourd'hui de «sottises verbales» et, à ce sujet, je lui aurais conseillé de relire ses propres déclarations faites durant la crise d'octobre à la Chambre et ailleurs, et il y trouverait la vraie définition des «sottises verbales». Mais il ne vaut guère mieux que ceux de ses amis les créditistes qu'il accusait cet après-midi.

L'honorable ministre accuse ceux qui s'inquiètent à juste titre des problèmes réels qui existent au Canada de «faire de l'épouvantail, d'être des trompeteurs de malheur», pour le citer.

M. Béchard: C'est vrai.

M. Valade: Donc, si c'est vrai—comme le dit l'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine—selon le ministre, MM. Bourassa, Castonguay, l'Allier et Cournoyer, tous députés du gouvernement libéral du Québec, sont des «trompeteurs de malheur, des alarmistes», puisque ce sont eux qui se plaignent depuis plusieurs mois, sinon plusieurs années, de l'intransigeance du gouvernement libéral fédéral et de l'attitude du ministre de l'Expansion économique régionale.

Si tel est le cas, monsieur l'Orateur, si les paroles du ministre de l'Expansion économique régionale doivent être prises comme une affirmation sérieuse, je prétends que le ministre aura l'obligation, lors des prochaines élections provinciales au Québec, de s'engager à lutter officiellement et ouvertement contre le gouvernement de M. Bourassa, sinon nous considérerons les paroles qu'il a dites cet après-midi comme étant des balivernes et témoignant de son irresponsabilité.

Si telle est la situation, monsieur l'Orateur...

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Des salades!

M. Valade: Est-ce que vous avez fini de restituer, à la Chambre? Si vous êtes malade, retirez-vous!

Une voix: C'est vous qui avez commencé!

M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'aimerais bien recevoir des conseils d'une personne bien élevée, mais si je lis les propos que le premier ministre a tenus à l'endroit de M. Cournoyer, il y a quelques jours, je n'ai pas de leçon de politesse à recevoir du côté du gouvernement.